

AVIS DE MARCHE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SYBERT

Correspondant : M DEVESA Cyril, Président du SYBERT,

4, rue Gabriel Plançon, 25043 BESANCON. Tél: 0381878936. Fax: 0381878941. Courriel:

contact@sybert.fr. Adresse internet: <http://www.sybert.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>

Activité : Environnement.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché : Remplacement du pupitre portatif de pilotage de la ligne de tri du SYBERT

Mots descripteurs :

Informatique (matériel).

Lieu d'exécution : Pôle Industriel du SYBERT 25000 BESANCON.

Caractéristiques principales :

La présente consultation porte sur le remplacement du pupitre portatif de pilotage de la ligne de tri du SYBERT

Forme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché unique.

Des variantes seront-elles prises en compte : Non.

Prestations divisées en lots : Non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 6 mois.

Date prévisionnelle de début des prestations : 16 octobre 2023

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Prestations réglées par un prix global forfaitaire Prix fermes. Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Ressources propres du SYBERT.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire du marché.

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat
- Certificats de qualifications professionnelles : preuve de la capacité du candidat, apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Pour chaque certificat demandé, acceptation de tout moyen de preuve équivalent.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

Prix des prestations (40 %)

Valeur technique (40 %) dont équipements proposés (composants et fonctionnalités) (20 %) et méthodologie prévue pour la réalisation des différentes prestations (20 %)

Délai d'exécution (20 %)

Type de procédure : Procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 28-09-2023 (12:00)

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires :

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues.

Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé usb) ou sur support papier.

Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a

pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis.

La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : SYBERT SERVICE MARCHES 4 rue Gabriel Plançon 25043 BESANCON

Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles.

La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier 25044 BESANCON CEDEX Tél : 03 81 82 60 00 Télécopie : 03 81 82 60 01 Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier 25044 BESANCON CEDEX Tél : 03 81 82 60 00 Télécopie : 03 81 82 60 01 Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr

Numéro de la consultation : 23_27

Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

Les conditions de visites sont les suivantes : Une visite sur site est obligatoire préalablement à la remise d'une offre. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

Les conditions de visites sont les suivantes : Le candidat devra prendre rendez-vous avec les services du SYBERT avec un délai de prévenance de 2 jours ouvrés minimum.

La prise de rendez-vous doit se faire auprès de : -Mr DESSIRIER Philippe : philippe.dessirier@sybert.fr

L'inventaire précis des équipements actuellement installés sera présenté à l'occasion de cette visite. Lors de la visite préalable des sites, le candidat pourra constater les quantités et caractéristiques techniques des matériels à remplacer et ainsi prendre en compte l'ensemble des contraintes organisationnelles liées aux travaux. En tout état de cause, il ne pourra être entendu, après attribution du marché, que la proposition n'est pas conforme du fait d'une méconnaissance des installations.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Adresse internet: <http://www.marches-securises.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Adresse internet: <https://www.marches-securises.fr>